

22 DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER 2026



OBTENEZ

**85 \$**

**DE RABAIS**

À L'ACHAT DE  
4 PNEUS  
YOKOHAMA  
SÉLECTIONNÉS\*

DISPONIBLE CHEZ  
LES DÉTAILLANTS  
YOKOHAMA AGRÉÉS



Le rabais est offert par la carte Visa\*\*  
prépayée Yokohama.

ET PARTICIPEZ POUR

**GAGNEZ LE  
REMBOURSEMENT  
DE VOTRE ACHAT\***  
JUSQU'À 1000 \$ PAR JEU

**YOKOHAMAREBATE.CA**

**GEOLANDAR A/T4™**

**GEOLANDAR CV4S™**

**YOKOHAMA**

Les consommateurs sont admissibles au rabais du manufacturier pour les achats effectués du 22 décembre 2025 au 28 février 2026. Une carte prépayée Visa Yokohama de 85 \$ est offerte à l'achat de quatre (4) pneus GEOLANDAR CV 4S G061 ou GEOLANDAR A/T4 G018. Les demandes de rabais et les factures doivent être reçues par notre centre de traitement au plus tard le 31 mars 2026. Les clients admissibles seront automatiquement inscrits pour courir la chance de remporter la valeur de leur achat (jusqu'à 1 000 \$). Deux (2) gagnants par mois seront sélectionnés. Les gagnants seront annoncés les 28 février, 31 mars. Les gagnants seront choisis au hasard et avisés par courriel selon l'adresse fournie lors de la demande. Le prix sera remis sous forme de chèque émis au nom du réclamant et envoyé à l'adresse indiquée dans la demande de rabais. Les modalités complètes sont disponibles sur YokohamaRebate.ca.

# RABAIS QUATRE SAISONS YOKOHAMA

DATE D'ACHAT : 22 DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER 2026

**SOUMETTEZ VOTRE DEMANDE EN LIGNE EN MOINS DE 10 MINUTES !**

Scannez le code QR pour soumettre votre demande de remboursement et recevez votre remise 2 semaines plus tôt que par la poste !



PRÉNOM (VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT) (CHAMPS REQUIS)

NOM (CHAMPS REQUIS)

DATE (mois/jour/année) (CHAMPS REQUIS)

ADRESSE (CHAMPS REQUIS)

APT (CHAMPS REQUIS)

VILLE (CHAMPS REQUIS)

PROVINCE (CHAMPS REQUIS)

CODE POSTAL (CHAMPS REQUIS)

COURRIEL (CHAMPS REQUIS POUR COMMUNIQUER ET PAIEMENT)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (CHAMPS REQUIS)

MARQUE DU VÉHICULE (CHAMPS REQUIS)

MODÈLE (CHAMPS REQUIS)

ANNÉE (CHAMPS REQUIS)

DIMENSION (LARGEUR, PROFIL, DIAMÈTRE)

NOM DU DÉTAILLANT (CHAMPS REQUIS)

VILLE (CHAMPS REQUIS)

PROVINCE (CHAMPS REQUIS)

CODE POSTAL (CHAMPS REQUIS)

DATE DE L'ACHAT (mois/jour/année) (CHAMPS REQUIS)

FACTURE # (CHAMPS REQUIS)

## PNEUS ADMISSIBLES : (VEUILLEZ INDIQUER LES 4 PNEUS ACHETÉS)

**RABAIS DE 85 \$**  
**GEOLANDAR A/T4 G018**

**RABAIS DE 85 \$**  
**GEOLANDAR CV 4S G061**

### VEUILLEZ COCHER TOUTES LES CASES QUI S'APPLIQUENT

Est ce que c'est votre premier achat chez Yokohama?

Je veux recevoir des courriels de Yokohama sur les promotions futures

Quel est votre âge ?  18-24

Oui

Non

45-54  55+

25-34

35-44

Comment avez-vous entendu parler de cette promotion ? Cochez toutes les cases qui s'appliquent

En magasin  Annonce imprimée  Site web Yokohama

Référence

Radio  TV  Numérique

Autre

Quelle marque votre nouvel ensemble de pneus Yokohama remplace-t-il?

BFGOODRICH  BRIDGESTONE  CONTINENTAL  GOODYEAR

HANKOOK  KUMHO  MICHELIN  PIRELLI

TOYO  YOKOHAMA  AUTRE

#### Règlements et Conditions :

- Tous les champs doivent être remplis, sinon votre réclamation ne sera pas admissible.
- Du 22 décembre 2025 au 28 février 2026, obtenez : un rabais de 85 \$ à l'achat d'un jeu de quatre pneus: GEOLANDAR A/T4 G018, GEOLANDAR CV G061.
- Le rabais quatre saisons ne s'applique qu'aux ventes au détail de pneus de remplacement neufs d'un détaillant Yokohama. Toutes les réclamations d'un détaillant non autorisé seront refusées.
- Toutes les demandes de rabais doivent nous être envoyées par l'utilisateur final et non par le détaillant qui lui a vendu les pneus.
- Vous devez acheter des jeux de 4 pneus (pas seulement un ou deux pneus).
- Un total de 4 jeu de 4 pneus peuvent être réclamés sous le même nom/entreprise et ou courriel.
- Ne peut être combiné avec aucune autre promotion.
- Pour réclamer votre rabais, vous devez remplir au complet ce formulaire de réclamation ou en faire une réclamation en ligne et y joindre une copie de votre facture dûment datée. Envoyez le tout par la poste au Centre de rabais Yokohama au plus tard le 31 mars 2026.
- La facture émanant d'un DÉTAILLANT CANADIEN AGRÉÉ doit indiquer clairement le nom du détaillant de pneus, le numéro de la facture, la date d'achat, le nom et les dimensions du pneu, le nom du client ou de l'entreprise, la quantité achetée ainsi que les frais d'installation et de pose. Les pneus doivent être achetés et posés chez le même détaillant Yokohama canadien agréé.
- Le rabais est payé sous forme de carte prépayée Visa\* Yokohama. Une carte prépayée Visa Yokohama admissible sera traitée et mise à la poste conformément aux renseignements contenus dans ce formulaire de réclamation. Cette carte est émise par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence octroyée par Visa Int. \*Marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par la Compagnie de fiducie Peoples. La carte ne peut pas être utilisée pour faire des paiements périodiques. Carte valide pour une période maximale de 6 mois; les fonds inutilisés seront annulés après la date d'expiration. Des conditions d'utilisation s'appliquent.
- Le fait de ne pas fournir les documents requis ou de fournir des documents incomplets ou illisibles aura comme conséquence que votre réclamation sera rejetée. Pneus Yokohama (Canada) inc. ne se tient pas responsable des formulaires, des chèques et du courrier perdus, volés, endommagés ou mal dirigés. Assurez-vous de garder une copie de tous vos formulaires, y inclus votre facture, pour vos dossiers. Nous ne retournerons aucune preuve d'achat soumise dans le cadre de cette offre.
- Une partie du remboursement que vous paie Pneus Yokohama (Canada) est un montant pour le compte de la TPS/TVH et TVQ, selon le cas.
- Les participants admissibles seront automatiquement inscrits pour courir la chance de gagner la valeur de leur achat (jusqu'à 1 000 \$). Deux (2) gagnants par mois seront sélectionnés. Les annonces des gagnants auront lieu les 28 février et 31 mars. Les gagnants seront choisis au hasard et avisés par courriel, selon l'adresse fournie dans la demande. Le prix sera remis sous forme de chèque émis au nom du réclamant et envoyé à l'adresse indiquée dans la demande de rabais.

Pour vérifier le statut de votre rabais, rendez-vous sur [www.yokohamarebate.ca](http://www.yokohamarebate.ca). Si huit semaines après avoir posté votre réclamation vous n'avez toujours pas reçu de nouvelles, veuillez communiquer avec nous par courriel à [YokohamaTireRebate@360incentives.com](mailto:YokohamaTireRebate@360incentives.com) ou par téléphone au 1-877-888-4559.

Envoyez par la poste: Centre de rabais Yokohama Casier postal 3535, Markham Industrial Park, Markham, ON L3R 6J5